

e LETTRE F T L



L'Actualité de la Formation Transport Logistique

JANVIER/FÉVRIER 2008 > N° 112



E DITORIAL

De la nécessité de verser votre Taxe d'apprentissage à l'AFT ou l'IFTIM...

Comme chaque année en ce mois de février, les entreprises sont amenées à réfléchir à nouveau, à leur versement de Taxe d'Apprentissage.

Depuis deux ans, ces versements doivent être effectués auprès d'organismes dûment homologués par les Pouvoirs Publics ; c'est le cas de l'AFT et de l'IFTIM agréés par une décision du Ministère de l'Education Nationale.

Mais à quoi sert cet argent ?

Depuis plusieurs années, le Groupe AFT-IFTIM a entrepris de développer les formations par apprentissage au sein de ses CFA (Centre de Formation d'Apprentis). Ce mouvement a été largement amplifié par l'accord de la branche Transport de novembre 2004, et entre fin 2003 et fin 2007, nous constatons un accroissement de + 44 % du nombre d'apprentis notamment conducteurs, accueillis dans notre Groupe. Mais la Taxe d'Apprentissage sert aussi à financer des écoles de jeunes sous statut scolaire, les ISTEI, les EPT, l'IGCIT ou l'Ecole Nationale Supérieure du Transport de Voyageurs (ENSTV) du Groupe AFT-IFTIM qui fournissent des exploitants, des spécialistes ou des cadres très appréciés par les entreprises du Transport et de la Logistique.

L'AFT-IFTIM apporte également son écot aux autres établissements scolaires, ceux de l'Education Nationale ou de l'enseignement supérieur, qui concourent aux formations initiales recherchées par nos entreprises. Ainsi, dans cette période où vous constatez de nouveau des difficultés de recrutement, votre versement de Taxe d'Apprentissage à l'AFT ou à l'IFTIM contribue à la formation nécessaire des futurs conducteurs, manutentionnaires, agents d'exploitation ou cadres, dont notre secteur et vos entreprises ont tant besoin.

Bernard Prolongeau
Président délégué général

L'ACTUALITÉ

Une nouvelle formule de la Lettre FTL, pour mieux vous servir.

Plus aérée et plus colorée, avec cette nouvelle formule nous recentrons l'actualité de la formation de la Lettre FTL vers le secteur des transports et de la Logistique. La preuve, désormais, 4 pages lui sont exclusivement dédiées. Et parce que le monde évolue et qu'il n'a plus de frontière, où que vous soyez vous pourrez télécharger sur notre site internet la e-lettre FTL, qui avec 6 pages proposera une actualité formation plus complète et diversifiée (voir page 4).



Le CIBC ET l'AFT-IFTIM font œuvre commune pour orienter de nouveaux candidats vers les métiers du Transport et la Logistique



> **Jean-Pierre Vacher**, Président de la Fédération Nationale des CIBC et **Bernard Prolongeau**.

Sur le terrain, les Services Emploi Formation Information Transport-Logistique (SEFI-TL) de l'AFT-IFTIM et le réseau régional des CIBC agiront donc de concert pour que cet accord apporte au secteur reconnu sous tension la bouffée d'oxygène dont il a besoin. Papy-boom oblige, et image de marque trop souvent ternie par les médias, il faut rappeler que le secteur dispose de nombreux postes qualifiés à pourvoir. Et le Président Bernard Prolongeau de rappeler "d'ici 2015, le secteur devrait pourvoir à 225 000 emplois tous métiers confondus". ●

* 265 implantations.

Le 5 février dernier, la Fédération nationale des CIBC* (Centres Interinstitutionnels de Bilans de Compétences) et l'AFT-IFTIM ont signé une convention de coopération.

Un accord de partenariat qui s'intègre parfaitement dans la politique déjà engagée par l'AFT-IFTIM, notamment avec l'Onisep et l'ANPE, en faveur de l'information et de la formation des jeunes vers les métiers du Transport et de la logistique. Pour ce faire, le réseau des CIBC s'engage à diffuser une information sur le secteur auprès de quelque 100 000 personnes jeunes ou adultes, qui chaque année envisagent une reconversion ou une VAE, et à orienter vers l'AFT-IFTIM les candidats intéressés par le secteur.

D'ici 2015, le secteur devrait pourvoir à 225 000 emplois...

Transport-Logistique : des effectifs à la hausse de 1.7 % entre 2006 et 2007

Au 1^{er} janvier 2007, la branche "Transport-Logistique" comptait 593 677 salariés, soit une augmentation des effectifs de 1.7 % par rapport à l'année précédente. Chiffre qui pour la première fois, selon les estimations de l'OPTL* présentées le 15 février dernier, devrait franchir au 1^{er} janvier 2008 la barre des 600 000 pour atteindre 602 000 salariés.

Et Maxime Dumont, Président de l'OPTL de préciser "les régions qui ont enregistré la plus forte croissance de leurs effectifs ces cinq dernières années sont : Midi-Pyrénées (4.6 %), PACA (3.9 %), Languedoc-Roussillon (3.3 %) suivies de près par la Bretagne, la Basse-

Normandie, les Pays de la Loire, le Centre et le Limousin".

Olivier Mugnier, vice-Président, et également nouveau Délégué général de l'UFT**, a, pour sa part, insisté sur le fait "que le transport routier de marchandises reste le premier employeur de la branche avec 324 510 salariés".

L'ACTUALITÉ suite

Autres temps forts du bilan 2006 :

- Le nombre d'établissements reste stable avec 60 934 recensés dont 35 392 avec salariés.
- Avec 418 000 salariés, la conduite des véhicules représente 70 % des emplois de la branche : 17,52 % dans le transport de personnes y compris le transport sanitaire (6.87 %) et 52,48 % dans le transport de marchandises. Données des plus rassurantes pour les transporteurs trop souvent montrés du doigt par rapport aux autres modes de transport.
- En matière d'ancienneté, 33.60 % des conducteurs ont entre 4 et 10 ans de maison et 24.30 % plus de 10 ans.
- On constate également un vieillissement de la population active. Les + de 56 ans passent à 7.50 % (6.90 % précédemment).
- Pour ce qui concerne la formation professionnelle, il apparaît que les formations de conduite restent les plus dispensées. Progression des DUT, BTS, Titres professionnels "conduite" (+ 12.5 %), des permis (+ 22 %) et des formations de perfectionnement + éco sécurité (+ 18 %).

A noter : le bilan annuel de l'OPTL présenté par la CNPE s'appuie sur les enquêtes régionales approfondies réalisées par les Conseillers Emploi formation (CEF) de l'AFT-IFTIM.

* Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique

** Union des Fédérations de Transport



Convention SNET - AFT-IFTIM : le rendez-vous annuel

Fidèles à leur rendez-vous annuel, Thierry Schilder, Président du Snet, et Bernard Prolongeau, PDG de l'AFT-IFTIM, ont apposé, le 17 janvier dernier, leur signature au bas de la convention qui lie les deux organismes depuis plus de dix ans.

La sécurité sera cette année encore au cœur des actions de perfectionnement proposées aux entreprises adhérentes du Snet, à savoir les autocaristes organisateurs de voyages et les agences de voyages... Parmi les axes formations que l'AFT-IFTIM entend développer, figure en bonne place l'analyse et la réduction de la sinistralité. ●

> **Thierry Schilder**, Président du SNET, et **Bernard Prolongeau**.

39,36 % de réussite à l'A.C. 2007 pour l'AFT-IFTIM

Avec 39,36 % de candidats reçus à l'Attestation de Capacité à la session de 2007, l'AFT-IFTIM se place en pole position des taux de réussite. ●

A noter :

Ecole Nationale Supérieure du Transport de Voyageurs

Boostée par la formule Contrat de professionnalisation, l'ENSTV Paris a accueilli 51 candidats -jeunes et salariés-. Une montée en puissance qui laisse augurer une ouverture de l'ENSTV à Toulouse en septembre prochain. ●

FORMATIONS DE PERFECTIONNEMENT

Nouveau : Le club des "marchés publics", ou le rendez-vous annuel incontournable des dirigeants et responsables des entreprises de transports publics de voyageurs

Comment mettre en place une stratégie gagnante pour mener et remporter un appel d'offres, depuis que certaines dispositions du Code des marchés publics 2006 ont été supprimées, notamment celle concernant la négociation des contrats de transport, Pour ce faire, "AFT-IFTIM Managers" propose avec son Club des "marchés publics" une journée de formation sur le sujet...

L'idée force de ce Club est de créer un rendez-vous national qui permette de remettre à jour savoir-faire et connaissances réglementaires mais aussi d'en faire un lieu d'échanges sur les différents pratiques régionales. Selon Eric Ritter*, le Club "marchés publics" est un lieu de soutien en ce sens qu'il a pour objectif de permettre à chacun de prendre le recul nécessaire et de se préparer sereinement.

...créer un rendez-vous national...



Eric Ritter

Les entreprises ont parfois le tort de penser qu'elles n'ont plus aucune prise sur la décision des donneurs d'ordre. La réactivité, les contre-propositions le cas échéant, peuvent changer le cours d'un appel d'offres qui ne se résume pas à de la paperasserie, ou à des formalités, plus ou moins claires dans leurs finalités".

A noter : pour garantir l'esprit "club" et l'efficacité du travail collectif, les journées de formation programmées accueillent un nombre limité de participants.

* Juriste spécialisé dans les transports publics et consultant formateur AFT-IFTIM Managers.

"Marchés publics" suite

Pour prolonger l'action de soutien aux P.M.E. de transport de personnes apportée avec la création du Club des "marchés publics" (voir ci-dessus), AFT-IFTIM Managers entend organiser au printemps prochain une journée d'information sur ce sujet d'actualité.

Ce rendez-vous, ouvert à un public plus large, aura pour vocation de permettre aux membres du Club des "marchés publics" d'apporter des témoignages sur les procédures d'appel d'offres de l'année 2008, de confronter leurs expériences et, ainsi, enrichir les débats. L'intérêt d'une telle journée devrait aussi permettre de recenser auprès de l'auditoire les thèmes qui mériteraient d'être approfondis et programmés par une 2e édition du Club "marchés publics".

A suivre...

Renseignements et/ou inscriptions :
Florence Ourion - tél. 01 42 12 51 01

Premières journées du transport sous température dirigée

Partenaire de Cémafroid pour la formation des Opérateurs et responsables des centres de test ATP, l'AFT-IFTIM participera aux premières journées du Transport sous température dirigée que l'expert de la chaîne du froid organise le 24 avril prochain à Cestas (33). Cette initiative, lancée à l'occasion de l'année du froid qui commémore en 2008 le centenaire de l'Association Française du Froid et de l'Institut International du Froid, permettra aux professionnels de mieux faire connaître leurs métiers et d'attirer les jeunes vers la profession. Une seconde journée est envisagée en octobre en Ile-de-France, à Antony (92).

Renseignement complémentaire : gerald.cavalier@cemafroid.fr

Préparer le Certificat de Capacité professionnelle (ex. A.C.) 2008 : inscription immédiate

Les candidats qui souhaitent se présenter à l'examen du Certificat de capacité -marchandises, commissionnaires ou voyageurs-, prévu le 1^{er} octobre 2008, ont tout intérêt à s'inscrire dès à présent. Car se donner un délai confortable pour préparer l'examen, c'est accroître ses chances de réussite. Notamment pour les personnes qui choisiront la formule e-learning. A noter : les taux de réussite records atteints par certains candidats à la session 2007 : 52 % à l'AC commissionnaires en e-learning, et 47 % pour les AC "voyageurs" en enseignement à distance (EAD). •

Renseignement et/ou inscription :

Formule e-learning ou EAD : Myriam Henry - Tél. 03 44 66 37 68

Formule traditionnelle : auprès de votre centre AFT-IFTIM régional.

Nouveau : le Certificat de Capacité Professionnelle voyageurs en e-learning

Désormais, il est possible de préparer son Certificat de Capacité nécessaire à l'exercice de transporteur de voyageurs en e-learning. Pour mémoire, rappelons que les candidats qui choisissent cette formule de formation sur le net bénéficient du soutien constant d'un tuteur-conseil, de rendez-vous pédagogiques programmés et de facilités de paiement individualisées. •

Le brasseur InBev* choisit l'AFT-IFTIM pour former ses conducteurs

Plus grand brasseur au monde par le volume de bière brassée, InBev est en recherche constante de conducteurs routiers pour livrer ses quelque 200 enseignes françaises (Bars et brasseries) labellisées "café in". Une situation qui a incité le siège français, situé à Armentières (59), à confier à l'AFT-IFTIM le recrutement et la formation des collaborateurs dont il a besoin.

Depuis le 7 janvier dernier, les candidats préparent au centre AFT-IFTIM de Wasquehal, un Titre professionnel de "conducteur routier de marchandises sur porteur" incluant FIMO, FCOS, Matières dangereuses de base et CACES®. Puis, ils bénéficieront d'une formation commerciale spécifique du chauffeur-livreur "maison". "Tous nos conducteurs du Réseau Café'in rencontrent régulièrement tous les patrons de brasserie. Ils doivent tout connaître de notre métier, même savoir tirer une bière dans les règles de l'art" explique Vincent Delisse, responsable des ressources humaines pour la logistique chez InBev et maître d'œuvre de la formation. Esprit d'entreprise oblige !

Originaires de différentes régions de l'hexagone, les futurs collaborateurs d'InBev France constituent la première promotion de l'Ecole de chauffeurs-livreurs créée par le brasseur.

D'ores et déjà, InBev envisage d'accueillir chaque année des promotions d'une quarantaine de nouveaux conducteurs routiers. •

* Stella Artois, Leffe, Hoegaarden, Jupiler, Beck's, Brahma...

> De g. à d.

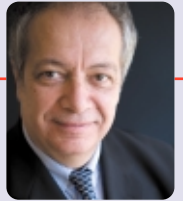
Les acteurs de cette première Vincent Delisse, responsable des ressources humaines pour la logistique et maître d'œuvre de la formation chez InBev, Michèle Aksamski, coordonnatrice Emploi de la Mission locale d'Armentières, et Jean-Paul Fritsch, directeur du centre de formation de Wasquehal de l'AFT-IFTIM

3 QUESTIONS A...

Philippe Grillot

Président de T.L.F.

Fédération des entreprises de Transport et Logistique de France



1 Qu'attendez-vous du groupe AFT-IFTIM au regard de l'évolution des métiers représentés à TLF ?

Comme vous le savez, TLF est particulièrement représentative dans les métiers du transport routier de marchandises, des activités auxiliaires et de la logistique. Ces métiers connaissent depuis plusieurs années des mutations en profondeur et sont confrontés à de nouveaux défis fondamentaux dans plusieurs domaines (emploi, acceptabilité sociale, économie, environnement...).

Pour réussir ces mutations, nos dirigeants d'entreprises et leur personnel doivent être en capacité de s'adapter à de nouvelles exigences.

Le groupe AFT-IFTIM, en s'impliquant dans les différentes instances de réflexion sur l'évolution de l'attestation de capacité et du contenu des emplois, doit anticiper les besoins futurs en matière de formation dans une perspective de réactivité optimale. C'est, quasiment, une obligation de résultat...

Dans cette démarche, pour ce qui concerne la formation de nos personnels, une attention particulière doit être portée, d'une part à l'individualisation des modules de formation (sans pour autant faire disparaître la pratique des "formations catalogue" qui se justifie toujours pour certaines formations), d'autre part à la valorisation des savoir être et exigences relationnelles de nos emplois qui, dans les activités de service, revêtent une dimension particulière.

Les positions exprimées par les entreprises dans les enquêtes les plus récentes - pilotées par le Département des Etudes et Recherches du groupe AFT-IFTIM - sur les principaux facteurs d'évolution des métiers et des emplois ou sur les thèmes de formation à développer pourront utilement être prises en compte dans cette démarche.

2 Que pensez-vous des derniers chiffres présentés sur le nombre de participants à des actions de formation dans la branche ?

Sur un plan général, il ressort des dernières enquêtes menées sur le terrain que dans l'ensemble des activités représentées par TLF, le pourcentage des salariés ayant suivi, auprès des organismes de développement de la formation de la branche, une action de formation en 2007 reste particulièrement élevé (30 %) ; pour les seules activités des auxiliaires du transport, ce pourcentage est porté à 37 %.

En analysant plus précisément ces résultats, il apparaît que les formations obligatoires (FIMO, FCOS, CACES et matières dangereuses) représentent plus de 50 % des formations suivies par les salariés.

Ce pourcentage, qui certes peut varier en fonction des années du fait du rythme quinquennal des FCOS et des formations matières dangereuses, reste en moyenne sur plusieurs exercices consécutifs, très fort.

Par ailleurs, l'entrée en application à compter de septembre 2009 de la Directive 2003/59/CE du 15 juillet 2003 sur la qualification initiale et la formation continue des conducteurs se traduira par un passage de 3 à 5 jours de la formation continue obligatoire pour les conducteurs du transport routier de marchandises susceptible d'entraîner une augmentation de ce pourcentage.

Dans la mesure où les emplois, dans nos entreprises, pour lesquels la problématique des formations obligatoires ne se pose pas représentent une proportion importante, il est essentiel que l'appareil de formation reste en capacité d'assurer également dans les meilleures conditions les formations non obligatoires afin de répondre aux besoins de nos entreprises.

3 Quelles actions vous paraissent prioritaires en matière de formation dans les mois à venir ?

Une nouvelle réforme de la formation professionnelle est en préparation dans les dossiers du Gouvernement.

Cette quasi permanence des réformes ne facilite pas la réflexion prospective, alors que la formation professionnelle - essentielle pour répondre aux besoins futurs de qualification et d'emploi - est un domaine dans lequel une démarche de cette nature est incontournable.

Néanmoins, il nous appartient de nous préparer à nous remettre autour de la table avec les organisations syndicales représentatives des salariés pour :

- compléter l'accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 25 novembre 2004 par les dispositions sur lesquelles des travaux ont déjà été engagés (entretien individuel, bilan de compétences, passeport formation, VAE) ;
- redynamiser la coordination entre les acteurs de la formation (principe essentiel posé dans l'accord du 25 novembre 2004 car condition de l'efficacité de l'ensemble du dispositif de formation) plus particulièrement à l'échelon régional ;
- trouver le bon équilibre entre l'apprentissage et la professionnalisation, les derniers résultats présentés par l'OPCA Transports faisant apparaître un niveau important de surengagement qui mérite en amont une prise de position de l'ensemble des organisations professionnelles patronales et syndicales sur leurs objectifs en matière d'apprentissage, sans pour autant, bien entendu, remettre en cause le principe même de la transférabilité des fonds.

R APPEL

PERMIS A POINTS
 Vous avez perdu une partie des points de votre permis de conduire. Sachez que vous pouvez en regagner jusqu'à 4 (dans la limite des 12 points maxi) en suivant un stage de sensibilisation dans l'un des centres de l'AFT-IFTIM.
 En 2007, 6 706 personnes (professionnels de la route et conducteurs de V.L.) ont suivi un stage de récupération de points dans l'un des 40 centres AFT-IFTIM agréés.
 Renseignement complémentaire : votre centre de formation AFT-IFTIM régional.



C IFFRES

51 personnes ont intégré l'Ecole Nationale Supérieure de Transport de Voyageurs

de Paris à la rentrée dernière ; 26 en "Technicien Supérieur Transport de personnes" (TSETP) Bac + 2, et 25 en "Responsable Production Transport de Personnes" (RPTP) Bac + 3. Une rentrée boostée par l'alternance -Contrats de professionnalisation- en RPTP.

502 candidats (+ 11.38 %) ont choisi l'ISTELI

en septembre dernier pour faire carrière dans le Transport-Logistique. 348 à temps plein pour les formations Bac + 2, + 3 et + 5, et 154 en alternance pour des formations Bac + 2 et Bac + 3.

100 % des jeunes ayant suivi des Titres professionnels en 2007 dans le cadre des Armées ont été embauchés par les entreprises de transport. 242 en TP de conducteur TRM sur tous véhicules, 131 en TP de conducteur TRM sur porteur, et 33 en TP de conducteur du TR interurbain de voyageurs.

28 700 personnes (jeunes et adultes) ont été accueillies et renseignées dans l'un des 21 Services Emploi Formation Information - Transport/Logistique (SEFI-TL) de l'AFT-IFTIM en 2007. 13 000 d'entre elles ont émis le souhait d'intégrer le Transport Routier de Marchandises, et 5 800 le Transport Routier de Voyageurs.

Directeur de la publication et Directeur de la rédaction : **Bernard PROLONGEAU**
Rédacteur en chef : **Xavier DUPRAT**
Rédaction : **Annick PENTEL**
Mise en pages : **Bertrand NOYELLES**
Photos : **AFT-IFTIM, X**
Annonce : **OKO**
Imprimerie : **GRILLET**
Adresse de la rédaction : 46, avenue de Villiers 75017 Paris - Tél : 01 42 12 50 50
www.aft-iftim.com
AFT-IFTIM, qualifié O.P.Q.F. et certifié ISO 9001 pour ses activités de formation professionnelle en transport et logistique.

E N BREF

Nouveauté @

Et 2 pages de plus, sur notre site internet www.aft-iftim.com, en cliquant sur @-lettre FTL Vous découvrirez les sujets suivants :

- Championnats autocaristes 2008
- Recherchez des conducteurs en Picardie avec Prochaptic...
- Le permis à point de l'AFT-IFTIM sur France 5
- Le 1^{er} guide pratique en matière de sécurité pour la conduite de grue mobile va sortir...
- Sept 2008, application de la directive européenne sur la FIMO et la FCO voyageurs
- Des Chefs d'entreprise Nigériens à l'AFT-IFTIM
- Le Bac pro en 3 ans
- Formations conduite rationnelle sur mesure pour les conducteurs d'Eurovia
- VAE : Une première à l'ENSTV
- Taux de réussite élevé en Bretagne pour le RUTL (qui vaut Certificat de capacité)
- Les dates et les lieux des journées portes ouvertes Transport Logistique
- Orientation : des jeunes parlent aux jeunes. ●

Bonnes pratiques d'hygiène (méthode HACCP) dans le transport routier de marchandises

A destination des professionnels dont l'activité se situe "entre le champ et l'assiette". Cet ouvrage pratique, édité par la Celse, vulgarise les obligations auxquelles les professionnels qui assurent le transport de produits destinés à entrer dans la chaîne alimentaire doivent satisfaire. Il présente, également, les outils à mettre en place pour y parvenir.

Le lecteur est ainsi informé très précisément sur ce qu'il peut et doit faire tout



au long de la chaîne de transport, du chargement au déchargement et jusqu'au nettoyage du véhicule, et sur la mise en œuvre de la méthode HACCP. 32 € TTC. ●

Editions Celse
10, rue Léon Cogniet
75821 Paris cedex 17
www.celsedit.com

AFT-IFTIM Managers : un programme 2008, 2 en 1

L'offre de formation "AFT-IFTIM Managers" 2008 nouvellement sortie se distingue cette année par sa formule 2 en 1. En effet, les sessions à destination des dirigeants et cadres du TRM* et du TRV* sont rassemblées sur un seul et même document. De plus elle est accompagnée d'une programmation nationale annuelle. Tout a été pensé pour faciliter l'établissement des plans de formation ! ●

* Transport Routier de Marchandises - Transport Routier de Voyageurs



Onisep : Demandez le nouveau guide "Le Transport routier et la Logistique"

L'ONISEP qui a pour mission d'offrir aux jeunes et à leur famille et aux équipes éducatives toutes les informations sur les études et les métiers, vient d'éditer dans sa

collection "Découvrir un secteur professionnel", le cahier présentant les métiers du Transport Routier et de la Logistique. Réalisé avec le concours de l'AFT-IFTIM, l'ouvrage met en exergue l'analyse d'un secteur en pleine mutation, la palette d'emplois à des niveaux de qualification divers qui le composent, des plus simples aux plus élevés, le tout illustré de témoignages de professionnels et de jeunes en formation.

Ce nouveau guide est disponible dans tous les collèges de France et auprès des SEFI-TL de l'AFT-IFTIM. Il est également vendu en kiosque (10 F TTC). ●

● Service Emploi Formation Information Transport-Logistique.

Verser sa taxe d'apprentissage 2008 à l'AFT ou à l'IFTIM c'est facile...

...les procédures sont simples et légères comme une plume.

Choisissez de verser votre Taxe d'Apprentissage 2008 à l'AFT ou à l'IFTIM, organismes agréés Collecteurs et Répartiteurs pour toutes les catégories de la Taxe d'Apprentissage (habilitations du Ministère de l'Éducation nationale du 18 décembre 2005), avant le 1^{er} mars 2008.

Merci pour votre soutien en faveur des formations Transport Logistique du CAP à Bac +6.

Le décret n° 2005-1352 du 08 novembre 2005 (art. 8 à 14) oblige les entreprises à verser la totalité de leur Taxe d'Apprentissage à un Organisme Collecteur habilité tel que l'AFT ou l'IFTIM. Désormais, les versements directs à un OPA ou à un établissement scolaire ou universitaire ne sont plus contraignants de votre obligation de contribution de Taxe d'Apprentissage.

Besoin d'aide pour le calcul de votre Taxe d'Apprentissage :
Tél. : 01 42 12 51 34
Mail : dkakoun@aft-iftim.com
www.aft-iftim.com - rubrique « Services aux entreprises »

Merci de faire parvenir votre versement à
AFT ou IFTIM Taxe d'Apprentissage
46, avenue de Villiers - 75847 Paris Cedex 17

? EN BREF...

Prochaptic : l'aide à la recherche de conducteurs en Picardie

Premier du genre, un protocole régional entre la Branche professionnelle*, le Conseil régional de Picardie, l'ANPE, l'ASSEDIC, l'OPCA Transports, le CRFPTL** et l'AFT-IFTIM a été signé le 7 février dernier. Objectif : professionnaliser les conducteurs afin de satisfaire les besoins exprimés par les entreprises picardes. Pour ce faire, le dispositif de cet accord baptisé Prochaptic (Professionnalisation des Chauffeurs en Picardie) prévoit :

- une évaluation constante des besoins des entreprises,
- l'identification des demandeurs d'emploi présentant des dispositions à exercer le métier via les plates-formes de vocation des ANPE,
- la formation préliminaire des candidats définie par les employeurs et financée par le Conseil régional et les ASSEDIC picards,
- la signature d'un contrat de professionnalisation,
- et enfin, l'analyse et le suivi des résultats par un comité de pilotage constitué de l'ensemble des signataires. ●

*CSD, FNTR, FNTV, TLF, FEDIMAG

** Comité Régional de Formation Professionnelle Transport-Logistique

Orientation : des jeunes parlent aux jeunes

Les métiers du transport et de la logistique sont à l'honneur sur le net via "Connexion", une collection de 15 mini-guides pour l'orientation des jeunes. Pour illustrer notre secteur d'activité, quatre métiers ont été retenus : conducteur routier, affréteur, responsable d'exploitation et directeur logistique. Ces jeunes intéressés y découvriront les formations, les perspectives de recrutement et le témoignage de jeunes professionnels formés dans une école de l'AFT-IFTIM, CFA, ISTEELI, CERELOG... Disponibles gratuitement et téléchargeables, ces mini-guides "métiers et formations", réalisés par le magazine "Orientations", sont accessibles sur les trois sites suivants :

www.e-orientations.com www.e-alternance.com
www.jpocampus.com ●

Le permis à point de l'AFT-IFTIM sur France 5

Le "permis à points" fera l'actualité dans le cadre d'une nouvelle série de documentaires diffusés le dimanche vers 16 h 50 sur France 5. Pour illustrer les possibilités de récupération des points par le biais d'une formation, France 5 est venue tourner des images et recueillir des témoignages sur un stage AFT-IFTIM dispensé à Paris. Diffusion prévue : fin mars 2008. ●

Partenariat IML/FORMAT

Le Pôle Enseignements Supérieurs de l'AFT-IFTIM a accueilli, en novembre 2007, 15 étudiants italiens en formation professionnelle à l'Association patronale de la province de Tiento (FORMAT) en Italie.

Ces étudiants ont suivi des cours sur la gestion de projets et sur la gestion des processus d'entreprise dans le domaine de la logistique. Cette formation de 2 semaines est co-financée par le Fonds Social Européen (FSE).

Ce stage, en anglais, a été dispensé par des enseignants de l'IML. Expérience à renouveler. ●

Septembre 2008 : application de la FIMO et de la FCO Voyageurs européenne

À compter du 10 septembre 2008, la transposition de la Directive européenne sur la formation obligatoire des conducteurs routiers -initiale et continue- entrera en vigueur pour le transport de Voyageurs.

Un arrêté du 3 janvier 2008 (JO du 29 janvier) a fixé le programme et les modalités de mise en œuvre de la formation professionnelle initiale et continue des conducteurs.

La FIMO* reste inchangée tant sur son intitulé que sur le temps global de formation (140 heures de formation sur 4 semaines consécutives) ; mais son contenu évolue avec de la réglementation sociale et plus de temps de conduite.

La FCO** remplace la FCOS. Durée de formation 35 heures, soit en 5 jours consécutifs, soit en 2 sessions de 3 + 2 jours. A noter : le programme de la FCO intègre, dorénavant, des éléments réglementaires urbains et interurbains.

Le transport de marchandises, quant à lui, sera concerné le 10 septembre 2009. ●

* Formation Initiale Minimum Obligatoire ** Formation Continue Obligatoire

Guide pratique en matière de sécurité pour la conduite de grues mobiles

L'AFT-IFTIM prépare un "Guide pratique en matière de sécurité pour la conduite de grues mobiles", à la demande de la Fédération Française de Levage (FFL ex. SNUG) résolument engagée en 2007 vers un objectif de "zéro accident". Ce document, réalisé à destination des conducteurs de grues, chefs de convois, chefs de voitures pilotes... sera présenté lors des "Journées du levage 2008" prévues le 5 et 6 juin. Diffusé via les délégations régionales de TLF, il sera également remis aux stagiaires Caces grues mobiles en formation dans l'un des cinq centres de formation de l'AFT-IFTIM dispensant ces formations : Nantes/Ste Luce-sur-Loire, Trappes, Marseille, Lyon/Villette d'Anthon, et Reims. ●

Formations "conduite rationnelle" sur-mesure pour les conducteurs d'Eurovia

Engagé dans une culture d'entreprise dynamique où le développement durable tient une place privilégiée (préservation de l'environnement et promotion de la culture d'amélioration continue des performances), Eurovia, filiale du groupe Vinci, spécialisé dans la construction et l'entretien des infrastructures de transport, entend perfectionner l'ensemble de sa force de conduite (2 500 conducteurs) à la conduite rationnelle et prévisionnelle. Pour ce faire, l'AFT-IFTIM a conçu une journée de formation sur-mesure prenant en compte leur spécialité de conducteurs de "Travaux Publics". Les formations seront assurées sur des véhicules-écoles équipés du système Eco-Pilote. ●

L'AFT-IFTIM forme des chefs d'entreprise Nigériens

L'AFT-IFTIM accueillera au Pôle Enseignements Supérieurs 16 chefs d'entreprises de transport nigériens du 3 au 7 mars 2008. Ces professionnels du transport viennent compléter leur connaissances professionnelles dans les domaines comptable et financier et gestion d'une flotte de transport routier. Les cours seront donnés en langue anglaise. D'autres formations sont prévues en 2008 et 2009. ●

Renseignements :

IML : Stanislawa Lorient 01 53 34 97 33

E N BREF...

Bretagne : le RUTL* séduit et assure

Le succès du Certificat de Compétence "Responsable d'une Unité Transport-Logistique" (RUTL) n'est plus à démontrer. Pour preuve en Bretagne, sur les vingt stagiaires qui constituaient la 3^{ème} promotion, seize d'entre eux ont franchi avec succès les étapes de validation ; les quatre autres sont en attente de résultat final sur décision de la CNAM.

La 4^{ème} promotion, quant à elle, fait le plein. Près de trente cinq dossiers de candidatures ont été déposés pour 20 places disponibles. Début des cours : le 7 mars.

Pour mémoire : le RUTL, qui vaut Certificat de capacité, (ex. A.C.) se prépare en 300 heures par séquences hebdomadaires de 10 heures (vendredi après-midi et soir et samedi matin). Ce certificat se décroche avec la réussite de quatre modules indépendants. ●

* partenariat AFT-IFTIM/CNAM

V.A.E une première à l'ENSTV

La première V.A.E. "Technicien Supérieur en Transport de Personnes" Bac + 2 vient d'être décrochée par une femme en décembre dernier. Christelle Pépin, responsable d'exploitation aux Courriers de l'Aube (Groupe Transdev), a relevé ce défi. Rentrée dans l'entreprise il y a une vingtaine d'années avec un CAP/BEP comptabilité, elle a su, au fil des années, gagner ses galons de responsable d'exploitation. L'expérience et le savoir-faire acquis, restait à les faire reconnaître par un titre professionnel, via une Validation des Acquis de l'Expérience. Son projet défini, elle a préparé sa V.A.E. pendant un an, accompagnée dans son entreprise par un formateur de l'ENSTV (Ecole Nationale Supérieure de Transports de Voyageurs) de l'AFT-IFTIM. Le TSTP donne par équivalence le Certificat de capacité professionnelle (ex. A.C.). ●



> Christelle Pépin

Le Bac Pro. en 3 ans

Tester une préparation du Bac Pro. en 3 ans, tel est le projet expérimental que le Ministère de l'Education nationale souhaite lancer dans le cadre de la réforme qui prévoit notamment la disparition des BEP en 2010. Ce Bac pro en 3 ans s'adresserait aux jeunes en fin de 3^{ème}.

Deux CFATL de l'AFT-IFTIM –Montpellier/Pérols et Dijon– qui souhaitent compter parmi les établissements testeurs dès la rentrée 2008 ont déposé un dossier auprès de leur Académie et Conseil régional. A suivre... Pour mémoire, rappelons que le Bac Pro se prépare actuellement en quatre ans : deux ans après le BEP qui s'obtient lui-même en deux ans. ●

Championnats autocaristes 2008 :

Deux championnats autocaristes régionaux ont d'ores et déjà été programmés.

- Languedoc-Roussillon : 9 avril
- Pas-de-Calais : 16 avril.

D'autres régions devraient se manifester... Pour mémoire, rappelons que l'AFT-IFTIM sera en mesure d'organiser un championnat national dès lors que 7 championnats régionaux auront été disputés. ●

Renseignement et inscription :

auprès de votre directeur ou délégué régional AFT-IFTIM

SMS et NRJ pour faire connaître les métiers du Transport et de la Logistique.

C'est un fait. Les jeunes sont des inconditionnels du portable et de la radio "NRJ". C'est pourquoi, l'AFT-IFTIM a choisi ces deux canaux pour les interpeller sur les possibilités de formation et d'emploi qu'offre le secteur des transports et de la logistique. Depuis le 13 février et jusqu'au 21 avril prochain, les quelque 3 000 abonnés à Mobiljob reçoivent tous les mardis un SMS dans lequel l'AFT-IFTIM conseille aux personnes intéressées de se rapprocher des SEFI-TL via le 0825 882 882* ou de se connecter au site www.tracetonchemin.com pour en savoir plus.

Parallèlement, NRJ diffusera de 10 au 21 mars prochain des témoignages de jeunes faisant carrière dans le Transport et la Logistique à raison de deux spots par jour, avec les mêmes renvois sur le numéro indigo et le site internet dédié à l'orientation vers les formations du secteur. ●

* 0,15 € TTC/MN



Les Journées Portes Ouvertes Transport-Logistique

Planifiées en début d'année pour faciliter l'orientation

professionnelle, les J.P.O. constituent des moments privilégiés pour rencontrer des enseignants et des élèves en formation, visiter des ateliers, laboratoires, et s'informer sur les contenus des enseignements proposés.

Les écoles et CFATL de l'AFT-IFTIM ont, d'ores et déjà, planifié leur rendez-vous.

| | |
|---------------------------------|--|
| • Amiens-Laon-Monchy Saint-Eloi | 15 mars, à partir de 9h |
| • Le Tremblay/Mauldre (78) | 14 mars, 14h à 17h 15 mars, 9h à 17h |
| • Marseille | 18 mars, 9h à 12h et 14h à 17h |
| • Artigues-près-Bordeaux | 19 mars, 9h à 17h |
| • Quimper | 22 mars, 9h à 17h30 |
| • Poitiers | 15, 28, 29 mars, 9h à 12h30 et 13h30 à 17h |
| • Vaulx-en-Velin | 26 mars, 14h à 17h |
| • Rennes/Cesson-Sévigné | 26 mars, 10h à 17h |
| • Rungis (94) | 28 et 29 mars |
| • Lyon/Villette-d'Anthon | 29 mars, 9 h à 12h30 et 13h30 à 17 h |
| • Besançon/Serre-les-Sapins | 2 avril, 8h30 à 17h |
| • Toulouse | 2 avril, 9 h 30 à 16 h 30 |
| • Metz | 5 avril, 9h à 17h |
| • Grenoble/Fontaine | 5 avril, 9 h à 12h30 et 13h30 à 17 h |
| • Clermont-Ferrand | 9 avril, 9h à 12h30 et 13h30 à 17 h |
| • Montpellier/Pérols | 9 avril, 9h30 à 17h |
| • Nancy/Jarville-la-Malgrange | 9 avril, 9h à 17h |
| • Dijon | 25 avril, 14h à 17h 26 avril, 9h à 12h et 14h à 17h |
| • Auxerre | 14 mai, 9h à 12h et 14h à 17h |